



Un numéro de téléphone, le 07 88 43 23 47

et une page Facebook, Fongecif Corsica

Le Conseil en Evolution Professionnelle

Le Conseil en évolution professionnelle (C.E.P) a pour ambition de favoriser votre évolution professionnelle et la sécurisation de votre parcours tout au long de votre vie professionnelle.

Ce service est gratuit, accessible à tous indépendamment de votre âge, de votre secteur d'activité, de votre statut et de vos qualifications.

C'est un service à la carte, à définir en fonction de votre situation et de votre besoin :

- Un accueil individualisé,
- Un conseil personnalisé,
- Un accompagnement à la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle.

A partir du contact initial, la conseillère **approfondit votre demande** et vous accompagne, lors d'entretiens individuels, pour **l'élaboration, la validation et la réalisation de votre projet professionnel** en proposant les prestations et actions adéquates : Bilan de compétences, VAE, Formations, recherche de financements...